

COOPÉRATION

La mise en œuvre de l'accord de Paris sur le climat suppose une mobilisation concertée entre scientifiques, entreprises, associations, décideurs politiques et citoyens. D'ailleurs, le retrait américain montre bien l'importance d'impliquer davantage encore la société civile et d'amplifier les volets de recherche et innovation. Il s'agit en effet de construire des solutions concrètes pour répondre aux enjeux climatiques.

Pour y parvenir, l'avis présenté aujourd'hui vise à améliorer les interactions entre la communauté scientifique « climat » et la société dans son ensemble. Au-delà, il interroge avec pertinence sur la place de la science dans notre société, son lien à l'économie et au marché, et ses relations par rapport au politique. Dans un contexte où la recherche et les innovations sont quelques fois perçues plus comme une menace, que comme un progrès, le groupe de la coopération partage cette volonté de renforcer l'éducation et la culture scientifiques et technologiques.

L'avis aborde également la question délicate de l'indépendance des scientifiques. Pour la coopération, il s'agit de réhabiliter et renforcer l'expertise scientifique collective et pluridisciplinaire. Le GIEC, et cela a été rappelé par Jean Jouzel, a ainsi permis, non pas de faire des recommandations aux décideurs politiques réunis au sein de la Convention Climat mais de leur fournir les éléments pour qu'ils puissent prendre leurs décisions. Concernant le dialogue entre décideurs politiques et communauté scientifique, l'évolution de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques et son articulation avec la société civile devront en effet être pris en compte dans le cadre de la réforme du CESE.

Le groupe de la coopération est bien sûr attentif à l'importance du dialogue entre les acteurs économiques et la communauté scientifique. Il apprécie la place qui a été réservée aux acteurs du monde économique, et en particulier aux TPE/PME. Ces dernières sont effectivement insuffisamment associées aux politiques publiques de recherche, alors qu'elles jouent un rôle important en termes d'innovation. Il convient en effet de leur faciliter l'accès à des projets collaboratifs.

Tous les acteurs doivent être mobilisés pour encourager de nouvelles façons de produire et de consommer. Les collectivités territoriales, à travers leur politique d'achat, disposent de leviers majeurs. Le groupe de la coopération soutient la nécessité de renforcer la formation des décideurs et des personnels des services acheteurs sur l'importance des clauses environnementales, en particulier celles liées au changement climatique. À ce sujet, une étude sur la commande publique responsable, conduite par Patricia L'excellent, membre du groupe de la coopération, sera présentée en plénière début 2018.

Le groupe de la coopération a apprécié la qualité de la réflexion portée par cet avis et l'a voté favorablement.